

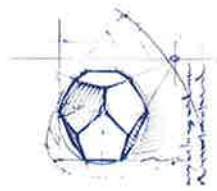
DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION PROXITE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2017



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION PROXITE

5 RUE JEAN JAURES – 93200 SAINT DENIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

À l'Assemblée Générale de l'association PROXITE

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26/03/2013, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans l'annexe « Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

0



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE QUI STATUE SUR LES COMPTES (rapport d'activité)

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement



s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 1^{er} mars 2018

DOUCET, BETH ET ASSOCIÉS

*Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris*

Représentée par Christophe BETH



Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN EXERCICE 2017

	a		b		a-b	PASSIF			
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET AU 31/12/2017	NET AU 31/12/2016		% d'évolution	NET AU 31/12/2017	NET AU 31/12/2016	% d'évolution
ACTIF IMMOBILISE						FONDS PROPRES			
Immobilisations incorporelles Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-		Fonds propres et reserves			
Immobilisations corporelles Autres immobilisations corporelles	23 639	11 921	11 718	6 891	70%	Fonds associatifs	394 867	330 650	19%
Immobilisations financières Participations et créances rattachées	137		137	137	0%	Réserves	-	-	
Cautions	5 174		5 174	4 950		Report à nouveau	-	-	
						Résultat net de l'exercice	58 518	64 217	-9%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	28 950	11 921	17 030	11 978	42%	Subvention d'investissement	472	2 144	-78%
						TOTAL FONDS PROPRES	453 857	397 011	14%
						Provisions pour risques et charges	-	-	
						Autres provisions	-	-	
ACTIF CIRCULANT						TOTAL PROVISIONS	-	-	
Comptes tiers						Fonds dédiés	-	-	
Subventions à recevoir	124 519		124 519	205 433	-39%	TOTAL FONDS DEDIES	-	-	
Autres créances	16 625		16 625	5 730	190%	DETTES			
Compte financiers						Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 464	20 759	90%
Banques, établissements financiers	897 217		897 217	702 630	28%	Dettes fiscales et sociales			
Caisses	522		522	933	-44%	Personnel	23 094	16 744	38%
						Organismes sociaux	40 743	31 540	29%
Charges constatées d'avance	3 070		3 070	1 478	108%	Etat et autres collectivités publiques	12 235	4 725	159%
						Autres dettes	289 031	208 802	38%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 041 952	-	1 041 952	916 205	14%	Produits constatés d'avance	200 557	248 603	-19%
						TOTAL DETTES	605 125	531 172	
TOTAL ACTIF	1 070 902	11 921	1 058 982	928 183	14%	TOTAL PASSIF	1 058 982	928 183	14%

COMPTE DE RESULTAT 2017

Exercice : du 01/01/2017 au 31/12/2017

CHARGES	2 017	2 016	% EVOLUTION	PRODUITS	2017	2 016	% EVOLUTION
Charges d'exploitation				Produits d'exploitation			
Achat	45 143	16 466	174%	Vente de produits finis, prestations de services, marchandises			
Achats d'études et de prestations de services	39 356	10 246	284%	Prestations de services			
Fournitures non stockables (eau, énergie)	791	852	-7%	Subventions d'exploitation	508 326	348 535	46%
Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 134	1 452	47%	Fonds publics	230 330	162 669	42%
Autres fournitures (bureau + ordinateurs)	2 863	3 916	-27%	ASP (emplois aidés)			
Services extérieurs (locations, assurance, ...)	43 839	44 686	-2%	Subventions d'entreprises et de leurs fondations			
Sous traitance générale	-	-		Autres produits de gestion courante	509 865	434 484	17%
Locations	36 901	37 199	-1%	Dons privés de particuliers	232 662	174 295	33%
Entretien et réparation	1 938	1 822	6%	Dons de fondations privées	119 862	147 900	-19%
Assurance	3 430	3 430	0%	Taxe d'apprentissage	154 606	106 967	45%
Divers (logiciel comptable, documentation, formation)	1 571	2 235	-30%	Cotisations	2 735	5 322	-49%
Autres services extérieurs (télécommunication, déplacements, honoraires expert comptable, ...)	52 403	45 637	15%				
Rémunérations intermédiaires et honoraires	18 842	22 003	-14%				
Publicité, publication	12 927	8 159	58%				
Déplacements, missions	10 706	7 809	37%				
Frais postaux et de télécommunications	8 826	6 661	32%				
Services bancaires, autres	1 103	1 004	10%				
Impôts et taxes	29 876	18 171	64%				
Impôts et taxes sur rémunérations	29 876	17 871	67%				
Autres impôts et taxes	-	300	-100%				
Charges de personnel	754 407	563 065	34%				
Rémunération des personnels	525 631	398 576	32%				
Charges sociales	193 562	142 265	36%				
Autres charges de personnel	35 214	22 224	58%				
Autres charges de gestion courante (animation et pédagogie)	34 706	33 426	4%				
TOTAL I	960 375	721 450	33%	TOTAL I	1 018 190	783 019	30%
Charges financières				Produits financiers			
Intérêts et charges assimilées	-	-		Produits de participations			
Charges nettes sur cessions de valeurs	-	-		Produits des autres immobilisations financières	925	1 840	-50%
				Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	
TOTAL II	-	-		TOTAL II	925	1 840	-50%
Charges exceptionnelles				Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	604	30	1915%	Sur opérations de gestion	2 557	4 653	-45%
Dotations aux amortissements et aux provisions	4 944	3 815	30%	Reprises sur amortissements et provisions	-	-	
Reprise sur provision	-	-					
Engagements à réaliser sur fonds non affectés	-	-					
Impôts sur les sociétés	79	-		Transferts de charges	2 848	-	
TOTAL III	5 627	3 845	46%	TOTAL III	5 405	4 653	16%
TOTAL DES CHARGES (I + II + III)	966 002	725 296	33%	TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)	1 024 520	789 513	30%
Résultat	58 518	64 217	-9%				
TOTAL GENERAL	1 024 520	789 513	30%	TOTAL GENERAL	1 024 520	789 513	30%
Evaluation des contributions volontaires en nature (Charges)				Evaluation des contributions volontaires en nature (Produits)			
Secours en nature				Dons en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	124 905	107 625	16%	Prestations en nature	124 905	107 625	16%
Personnels bénévoles	619 050	506 625	22%	Bénévolat	619 050	506 625	22%
TOTAL	1 768 475	1 403 763	26%	TOTAL	1 768 475	1 403 763	26%



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

I - PRESENTATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association Proxité a pour finalité de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes vivant dans des quartiers en difficulté, par l'établissement de liens humains et durables entre le monde du travail et ces quartiers.

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux. Elle clôture un exercice d'une durée de 12 mois courant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Le **total du bilan de l'exercice** est de **1 058 982 euros**.

Le **résultat net comptable** est un bénéfice de **58 518 euros**.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES GENERALES ET SPECIFIQUES

A. *Principes, règles et méthodes comptables généraux*

Les comptes annuels sont élaborés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général (règlement ANC 2014-03) et aux adaptations prévues par les associations (Plan Comptable Associatif).

Les procédures d'enregistrement et de classement sont conformes aux exigences des comptabilités informatisées.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

L'association n'est pas fiscalisée.

B. *Principes, règles et méthodes comptables spécifiques*

Les ressources de l'association sont de différentes natures :

- Dons,
- Conventions,
- Taxe d'apprentissage ...

Les ressources non affectées sont des obligations de l'association, à ce titre, comptabilisées au passif en « ressources restant à engager » ; leur affectation fait l'objet d'une décision du conseil d'administration.

Les autres ressources sont affectées et inscrites directement en produits de l'exercice ; elles sont réparties en fonction des règles conventionnelles spécifiques ou selon le calendrier de mise en œuvre, le plus souvent, les 10 mois de l'année scolaire (notamment la taxe d'apprentissage).

III - NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

A. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

L'Association respecte les règles habituelles d'amortissement et n'a pas recours aux amortissements dérogatoires. Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les durées d'amortissement, en mode linéaire ou dégressif, retenues sont les suivantes :

Nature d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement
Logiciels	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans

B. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées des neuf titres de participation au crédit coopératif au prix unitaire de 15,25 EUR TTC (total de 137,25 EUR), ainsi que de deux cautions. Une caution à hauteur de 4 750 EUR TTC a été déposée en janvier 2016 au moment de la signature du bail de location du bureau à Paris, corrigée de + 24,77 EUR en 2017. Une caution de 400 EUR TTC a été déposée en août 2017 pour la location d'un bureau chez Deskeo - Space Management à Ivry-sur-Seine. L'association a récupéré en décembre 2017 la caution de 200 EUR TTC suite à la fin du contrat de location d'un poste de travail chez Creative Cluster à Ivry-sur-Seine.

	N-1	Augmentation	Diminution	N
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, logiciels				
Droit au bail				
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Agencements des terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels, outillages				
Autres immobilisations corporelles	18 536,36 €	10 235,88 €	5 133,56 €	23 638,68 €
Immobilisations en cours				
TOTAL VALEURS BRUTES	18 536,36 €	10 235,88 €	5 133,56 €	23 638,68 €
Immobilisations incorporelles				
Amorts frais d'établissement				
Amorts frais de recherche et de développement				
Amorts concession, logiciels				
Amorts fonds de commerce				
Amorts autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Amorts agencements des terrains				
Amorts des constructions				
Amorts installations techniques, matériels, outillages				
Amorts autres immobilisations corporelles	11 645,70 €	4 943,51 €	4 668,71 €	11 920,50 €
TOTAL AMORTISSEMENTS	11 645,70 €	4 943,51 €	4 668,71 €	11 920,50 €
VALEURS NETTES COMPTABLES	6 890,66 €	5 292,37 €	464,85 €	11 718,18 €

C. Stocks et en-cours

L'association n'a pas de stocks au 31/12/2017.

D. Créances

Il n'y a pas de créances douteuses au 31/12/2017.

E. Valeurs mobilières de placement

Il n'y a pas de valeurs mobilières de placement au 31/12/2017.

F. Tableau de variation des fonds associatifs

	MONTANT
Fonds associatifs au 01/01/2017	394 867 €
Fonds propres	
Résultat de l'exercice	58 518 €
Autres fonds associatifs avec droit de reprise	
Autres fonds associatifs sans droit de reprise	
Subventions d'investissement	472 €
Provisions réglementées	
FONDS ASSOCIATIFS au 31/12/2017	453 857 €

G. Subventions d'investissement

	N-2 et N-1	N
Subvention brutes	6 668 €	6 668 €
Reprise	4 524 €	6 196 €
Valeurs nettes	2 144 €	472 €

Les subventions d'investissement sont reprises sur la même durée que les amortissements des biens acquis subventionnés, à savoir 3 ans linéairement.

La quote-part de la subvention d'investissement est calculée au prorata annuel à compter de la date d'achat des investissements.

H. Provisions réglementées

Il n'y a pas de provisions réglementées au 31/12/2017.

I. Provisions pour risques et charges

Il n'y a pas de provision au 31/12/2017.

J. Fonds dédiés

L'association ne dispose plus de fonds dédiés depuis le 01/01/2017. A la clôture 2016, le Conseil d'administration a décidé d'ouvrir deux comptes d'engagements pour affecter les produits non-contraints. Ces produits servent à financer la mise en place de la stratégie de Proximité, notamment le développement et les projets innovants, en complément de l'activité consolidée de l'association.

K. Fonds non affectés à engager

Les montants des fonds à engager ont été repris et affectés à l'exercice 2017.

Des fonds non affectés à engager composés de financements privés (entreprises via les dons et la taxe d'apprentissage, et fondations) d'un total de 259 896 € figurent au bilan au 31/12/2017. Ils correspondent à des aides financières levées sur l'exercice 2017, et non affectées.

Des fonds non affectés à engager composés de dons de particuliers d'un total de 32 368 € figurent au bilan au 31/12/2017. Ils correspondent à des aides financières levées sur l'exercices 2017, et non affectées.

	Fonds restant initiaux	Ressources exercices	Total avant affectation	Ressources affectées	Fonds restant à la clôture
Engagements entreprises et fondations	98 350	360 152	458 502	198 606	259 896
Engagements dons particuliers	111 612	143 580	255 192	222 824	32 368
	209 962	503 732	713 694	421 430	292 264

L. Produits constatés d'avance

Des produits constatés d'avance d'un total de 200 558 € figurent au bilan au 31/12/2017. Ces fonds sont affectés à un projet dont la période de réalisation est à cheval sur deux exercices, ou plus.

M. Charges constatées d'avance concernant des charges imputables à l'exercice suivant :
 3 070 €.

N. Emprunts et dettes

Il n'y a pas d'emprunts auprès des établissements de crédit au 31/12/2017.

O. Echéances des créances et des dettes

Créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances financeurs douteux ou litigieux			
Subventions à recevoir	124 519 €	124 519 €	
Dons privés à recevoir	16 625 €	16 625 €	
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux	3 600 €	3 600 €	
Etat et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	3 070 €	3 070 €	- €
TOTAUX	147 814 €	147 814 €	- €

Dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établist de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	39 464 €	39 464 €		
Personnel et comptes rattachés	63 838 €	63 838 €		
Organismes sociaux		- €		
Etat et autres collectivités publiques	12 235 €	12 235 €		
Dettes sur immobilisations				
Groupe et associés				
Autres dettes	292 631 €	292 631 €		
Produits constatés d'avance	200 557 €	200 557 €		
TOTAUX	608 725 €	608 725 €	- €	- €

P. Charges à payer et produits à recevoir

Détail des charges à payer	
Honoraires Non parvenues	- €
Fournisseurs	39 464 €
Provision sur congés payés	23 094 €
Rémunérations dues au personnel	- €
Avances de frais à rembourser au personnel	
Provision sur charges sociales de congés payés	10 854 €
Cotisations sociales à payer	29 889 €
Etat, taxes à payer	12 235 €
Autres charges à payer	

Détail des produits à recevoir	
Subventions publiques à recevoir	7 337 €
Subventions privées à recevoir	117 182 €
Dons privés à recevoir	16 625 €
Autres produits à recevoir	3 600 €

IV - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

A. Produits

Les produits de l'association sont composés de :

A.1 – Dons, mécénat et médias, legs et donations

Dons privés de particuliers et évènements : 111 612 €

Dons d'entreprises : 0 €

Dons de fondations privées : 119 862 €

Dons collectés au Charity : 121 050€

A.2 – Subvention de collectivités publiques :

Fonds publics : 229 610 €

ASP (emplois-aidés) : 22 395 €

A.3 – Cotisations et autres produits

Cotisations : 2 685 €

Collecte de la taxe d'apprentissage : 154 606 €

Autres produits : 770 €

A.4 – Subventions d'entreprises et fondations

Subventions d'entreprises ou de fondations d'entreprises : 255 600 €

B. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de l'association sont composées de :

B.1- Achats

Fournitures de bureau : 2 863 €

Autres fournitures (petit équipement informatique, matériel antenne) : 6 994 €

B.2-Services extérieurs

Locations de bureaux et locaux d'accueil : 36 900 €

Entretien et réparation : 5 150 €

Assurance : 3 430 €

Documentations : 2 081 €

B.3- Autres services extérieurs

Honoraires (cabinet expert-comptable, commissaire aux comptes, autres rémunérations) : 11 807 €

Frais de création et reproduction de documents de communication: 24 230 €

Déplacements et missions : 18 103 €

Frais bancaires, postaux, redevance logiciel comptable : 2 868€

B.4- Impôts et taxes

Taxes sur la rémunération : 29 876 €

B.5- Charges de personnel

Rémunération Brute : 512 990 €

Indemnités services civiques et stages : 12 642 €

Charges sociales : 193 562 €

Autres charges du personnel (médecine du travail, formation, transport du personnel etc.) : 46 773 €

B.7- Autres charges spécifiques

Projet informatique de l'évolution de la base de données, etc : 21 042 €

B.6- Autres charges de gestion courante, liées à l'activité de parrainage de Proximité : (Frais d'animation, cotisations professionnelles, événements associatifs etc.) : 29 064 €

B.8- Dotation aux amortissements : 4 944€

C. Résultat financier

Les charges financières s'élèvent à 79€. Il s'agit de l'impôt sur les sociétés au taux de 24% sur le bénéfice taxable du livret associatif. Les produits financiers de l'association d'un montant total de 925 € sont composés d'intérêts générés par le livre A et le livret association de Proximité ainsi que la rémunération des parts de la banque du Crédit Coopératif.

D. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est de 1 952 €.

Il cumule des charges exceptionnelles liés entre autres à des sorties d'immobilisations (604 €) et des produits exceptionnels (2 557 €) liés principalement à la quote-part de la subvention d'investissement 2014 virée au résultat d'un montant de 1 672 €.

E. Reprise sur amortissements et provisions

Il n'y a pas de reprise sur amortissements et provisions au 31/12/2017.

F. Transfert de charges

Le transfert de charges au 31/12/2017 s'élève à 2 848€. Ce montant correspond aux remboursements des formations prises en charge par Opcalia, et le règlement d'un sinistre par l'assurance.

V - V – AUTRES INFORMATIONS

A. Effectif moyen

	Nombre
Cadres	7,80
Employés	9,75
TOTAUX	17,55

EN 2017, L'association a accueilli deux personnes en contrat d'apprentissage et une personne en remplacement de congé maternité qui ne sont pas pris en compte dans l'effectif moyen.

B. Gratuités et bénévolat

L'association a bénéficié de l'aide de 829 bénévoles qui ont effectués 24 762 heures de bénévolat en 2017. La valorisation de cette contribution, réalisée à partir d'un taux horaire équivalent au coût moyen d'une heure d'un cours privé, s'élève à 619 050 €.

Bénévolat			
Type d'engagement	Nombre d'heures	Taux horaire de valorisation	Total Valorisation
Parrainage individuel d'un jeune	19 726		493 150 €
Découverte des Métiers	2 574		64 350 €
Formation à l'accompagnement	994	25 €	24 850 €
Café des parains / échanges de pratiques	700		17 500 €
Week-end de révision	408		10 200 €
Journée Proximité et évènements locaux	360		9 000 €
TOTAL	24 762	25 €	619 050 €

L'association dispose également des mises à disposition de locaux suivants, évaluées¹ à 124 905 € :

Prêt de locaux			
Lieu	Surface estimée en m ²	Loyer Moyen en € TTC/m ² /an	Total valorisation annuelle
Saint-Denis :			23 680 €
Salle Antenne Objectif Emploi	60	148 €	8 880 €
Salle Antenne Orange Business Services	40	148 €	2 960 €
Salle ancien RER B	40	148 €	5 920 €
Salle SNCF	40	148 €	5 920 €
Noisy Le Grand			5 180 €
Salle Antenne Maison Pour Tous	35	148 €	5 180 €
Nanterre			57 860 €
Salle Antenne Mairie	50	263 €	13 150 €
Salle Antenne AXA	50	263 €	13 150 €
Salle Les Champs-Philippe (CDI)	40	263 €	10 520 €
Bureau de la mairie	30	263 €	7 890 €
Salle Collège Les Champs-Philippe (à partir de septembre)	50	263 €	13 150 €
Asnières-sur-Seine			11 835 €
Salle Antenne CSC Yannick Noah	30	263 €	7 890 €
Salle Maison de l'emploi	15	263 €	3 945 €
Colombes			5 310 €
Salle Médiathèque	30	177 €	5 310 €
Ivry-sur-Seine			6 640 €
Salle Antenne Maison de quartier	40	166 €	6 640 €
Toulouse			12 000 €
Bureau 23 cheminement Louis Auriacombes Toulouse	60	120 €	7 200 €
Salle antenne - Lycée des Arènes	40	120 €	4 800 €
Lille			2 400 €
Bureau AFEV	20	120 €	2 400 €
TOTAL			124 905 €

C. Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagements hors bilan.

D. Rémunération des dirigeants

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération.

E. Informations relatives aux frais d'audits et de commissariat aux comptes

Le Cabinet DOUCET, BETH ET ASSOCIES assure la fonction de commissariat aux comptes. A ce titre, la rémunération de la mission de commissaire s'élève à 6 000 € TTC pour 2017.

F. Informations sur les risques

L'association n'effectue pas de transactions sur les marchés de produits dérivés.

¹ Source : <http://www.bureauxlocaux.com/prix-marche/bureaux/ile-de-france.php> , prix estimé pour les loyers de seconde main.

G. Compte d'emploi des ressources

L'association a fait appel à générosité du public en 2017. L'affectation des dons reçus est détaillée dans le Compte d'emploi des ressources.

**COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISE AVEC AFFECTATION
DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOIS EXERCICE 31/12/2017**

Emplois (en euros)	Emplois au 31/12/2017 - Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice	Ressources (en euros)	Ressources collectées au 31/12/2017 - Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice
			public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0
1. Missions sociales	887 835	235 347	1. Ressources collectées auprès du public	235 347	235 347
1.1 - Réalisées en France	887 835	235 347	1.1. Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	887 835	235 347	Dons manuels non affectés	232 662	232 662
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels affectés	0	0
1.2 - Réalisées à l'étranger	0	0	Legs et autres libéralités non affectés	0	0
Actions réalisées directement	0	0	Legs et autres libéralités affectés	0	0
Versements à d'autres organismes ou un org central			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	2 685	2 685
2. Frais de recherche de fonds	44 714	0	2. Autres fonds privés	375 462	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	14 905	0	3. Subventions et autres concours publics	252 006	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	29 809	0	4. Autres produits	161 705	
3. Frais de fonctionnement	28 509	0	I. Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	1 024 520	
Total		235 347	II. Reprises des provisions	0	
I. Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	961 058		III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	0	
II. Dotations aux provisions	4 944		IV. Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
III. Engagements à réaliser sur ressources affectées	0		V. Insuffisance de ressources de l'exercice		
IV. Excédent de ressources de l'exercice	58 518		VI. TOTAL GENERAL	1 024 520	235 347
V. TOTAL GENERAL	1 024 520				
V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement des ressources par les ressources collectées auprès du public		0			
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		235 347	VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		235 347
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		0

Evaluation des contributions volontaires en nature

Missions sociales	743 955		Prestations gratuites	0
Frais de recherche de fonds	0		Personnel bénévole	619 050
Frais de fonctionnement	0		Mise à disposition gratuite	124 905
Total contributions volontaires en nature	743 955		Total contributions volontaires en nature	743 955

Note sur le CER

Les actions réalisées en France regroupent :

- des frais de personnel
- des frais de déplacements
- des honoraires opérationnels

Les frais de recherche de fonds regroupent :

- Frais d'appel à la générosité du public
- 1/3 salaire et charges 1 poste des effectifs moyens
- Frais de recherche des autres fonds privés
- 2/3 salaire et charges 1 poste des effectifs moyens

Les frais de fonctionnement regroupent :

- salaire et charges 1 poste des effectifs moyens (RAF)
- les honoraires de structure
- les frais de structure